

**220C0262** FR0012789949-FS0062

20 janvier 2020

## Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

## **EUROPCAR MOBILITY GROUP**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 20 janvier 2020, la société Invesco Ltd. (Invesco Head Quarters, Two Peachtree Pointe 1555 Peachtree St, Suite 1800 Atlanta, Georgie, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 17 janvier 2020, les seuils 5% du capital et des droits de vote de la société EUROPCAR MOBILITY GROUP et détenir, pour le compte desdits fonds, 8 117 866 actions EUROPCAR MOBILITY GROUP représentant autant de droits de vote, soit 4,95% du capital et 4,94% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions EUROPCAR MOBILITY GROUP sur le marché.

\_\_\_\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 163 884 278 actions représentant 164 450 115 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.